



REVUE DE PRESSE 18 JUIN 2022



Gare Perrache @Métropole de Lyon

## Lyon : les premières images impressionnantes de la future gare de Perrache [Photos]

📅 15 JUIN 2022 A 10:32 👤 PAR LORIS LACROIX 💬 13 Commentaires

La Métropole de Lyon annonce mardi 14 juin avoir retenu le groupement Apsys et Quartus pour l'appel à projets visant à requalifier la gare de Lyon-Perrache. Objectif : repenser l'espace public entre la place Carnot et la gare SNCF, en y intégrant la gare routière.

Mardi 14 juin, l'exécutif métropolitain a annoncé avoir retenu un groupement d'opérateurs dans le cadre de la l'appel à projet visant à réhabiliter la gare de Lyon-Perrache. La prochaine étape sera de poursuivre les échanges entre la collectivité, Apsys et Quartus afin d'aboutir au dépôt d'un permis de construire et à la signature d'une promesse de bail à construction en 2023.

Ce projet s'inscrit dans la 2e phase de l'opération "Ouvrons Perrache" dont le but est de reconnecter le nord et le sud de la Presqu'île tout en adaptant les équipements de la gare en vue de l'augmentation de la fréquentation attendue à horizon 2030.



Gare Perrache. @Métropole de Lyon

Le projet de réhabilitation porte sur une surface d'environ 25 750 m<sup>2</sup>, pour un montant total d'investissement de plus de 100 millions d'euros.



Gare Perrache. @Métropole de Lyon

Le projet répond à plusieurs ambitions comme celle de rénover un site, construit dans les années 70, sur la base des exigences environnementales actuelles. Dans les faits, les toitures végétalisées vont connaître un second souffle et vont devenir "un lieu de fraîcheur pour tous les publics", explique la Métropole.



Gare Perrache. @Métropole de Lyon

*"L'objectif de cet appel à projets était de désigner un opérateur privé qui aura la charge des travaux de restructuration et d'éco-rénovation d'un ouvrage métropolitain stratégique. La programmation attendue repose sur les thématiques de mobilité, de logistique urbaine, d'économie sociale et solidaire et de transition écologique. Nous entrons aujourd'hui dans une phase plus concrète du projet, avec le groupement APSYS et QUARTUS pour nous accompagner. L'enjeu est de réussir à proposer un lieu cohérent avec les projets portés à Confluence et sur la Presqu'île" témoigne Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie et Présidente du comité de sélection.*

## Les grands étapes en quelques dates

- Octobre 2019 : lancement de l'appel à projets
- Janvier 2020 : sélection de 4 groupements candidats
- Juillet 2020 : remise d'une première offre
- Mars – octobre 2021 : mise à jour de la programmation et du règlement
- Mars 2022 : remise de l'offre finale par les deux derniers candidats en lice
- 8 juin 2022 : désignation du lauréat
- 2024 : début des premiers travaux
- 2028 : ouverture du nouveau centre d'échanges de Lyon Perrache

**L'œuvre vient d'être désignée par la Métropole de Lyon, propriétaire de l'ouvrage pour requalifier de fond en comble le centre d'échanges de Perrache. Premiers travaux espérés en 2024.**

La transformation est radicale. Requalifier presque totalement ou plus exactement « métamorphoser » le centre d'échanges de Perrache sans le démolir mais en proposant une « nouvelle lecture architecturale plus moderne, respectueuse de son histoire et de son environnement », telle est l'ambition du projet de réhabilitation proposée par le groupement Apsys et Quartus. Un groupement qui, associé aux architectes Dietmar Feichtinger, Exndo et Alep, ainsi qu'au paysagiste Base, vient d'être retenu dans le cadre d'un appel à projet visant à requalifier cet ouvrage construit dans les années 70. C'est ce qu'annonce la Métropole dans un communiqué.

L'objectif de cet appel à projets « était de désigner un opérateur privé qui aura la charge des travaux de restructuration



**Le centre d'échanges totalement métamorphosé. Vue depuis la place Carnot.**

Photo Progrès/Illustration Apsys + Quartus

et d'éco-rénovation d'un ouvrage métropolitain stratégique », explique Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie et présidente du comité de sélection. La Métropole de Lyon reste proprié-

taire du bâtiment.

L'idée est de dégager l'espace le plus possible, de casser l'effet barrière difficilement franchissable entre la place Carnot et le cours Charlemagne en dégageant au mieux les abords, en proposant « un lieu plus ouvert

et plus accueillant » comme on peut le voir sur les premières esquisses. Les traversées s'en trouveront facilitées.

**Investissement estimé, plus de 100 millions d'euros**

Ce « nouveau souffle », cette

par les Lyonnaises et les Lyonnais », précise Grégory Doucet, maire de Lyon, est une des composantes du projet « Ouvrons Perrache » déjà engagé. Elle suppose une éco-rénovation de ce patrimoine que l'on souhaite voir s'accompagner du côté de la Métropole comme de la SPL Lyon Confluence en charge de cette nouvelle opération, d'une programmation mixte « avec des activités de coworking, de restauration, d'hôtellerie, de commerces de flux et des espaces dédiés aux mobilités douces, à la logistique urbaine et à l'économie sociale et solidaire ». Tout en permettant au public de « redécouvrir les jardins de Perrache totalement réaménagés avec des vues à 360° sur le paysage lyonnais ».

Le projet de réhabilitation porte sur une surface d'environ 25 750 m<sup>2</sup>, pour un montant total d'investissement de plus de 100 millions d'euros. Les premiers travaux sont annoncés pour 2024 avec une ouverture du nouveau centre d'échanges programmée en 2028.

**A.DU.**



**Presqu'île de Lyon. Vers une rue de la République entièrement piétonne ?**

**U**n « apaisement total de la rue de la Ré » dans sa partie nord, dégagée des lignes de bus renvoyées sur les quais, une fermeture de la rue Grenette aux voitures, des espaces bien plus nombreux où le piéton sera désormais prioritaire... Ville et Métropole de Lyon ont présenté mercredi 8 juin leurs ambitions pour la Presqu'île. À partir du 20 juin, deux scénarios seront soumis à la concertation (*lire ci-dessous*), dont l'un voit la rue Grenette fermée aux voitures (scénario B) et le nord de la rue de la République presque entièrement rendu aux piétons et « modes doux ». La vision des exécutifs lyonnais de la future Presqu'île ne manquera pas de faire grincer des dents. Mais pour Grégory Doucet, maire de Lyon, l'histoire de la ville plaide en sa faveur. « *Louis Pradel* (maire de Lyon de 1957 à 1976, NDLR) en 1975 était partisan d'une reprise de la rue de la Ré sous sa forme précédente, à savoir une grande avenue traversée par des voitures. Ce sont les commerçants eux-mêmes qui ont réclamé la piétonnisation de cette

*rue de la Ré Sud [...]! Aujourd'hui, trouvez-moi un Lyonnais qui voudrait que l'on y remette de la circulation automobile!* »

**Zones d'apaisement.** Actuellement, 10 000 véhicules empruntent la rue Grenette chaque jour. Et 40 000 piétons arpentent la rue de la Ré quotidiennement, sans oublier les 1 300 à 1 400 bus qui sillonnent ce territoire du matin au soir. On l'aura compris, dans l'idée de désengorger la Presqu'île et de la rendre plus agréable aux « modes doux », ces 10 000 véhicules vont devoir se faire plus discrets. Et, pour une partie d'entre eux, leurs occupants devront venir autrement en centre-ville : 545 000 dépla-

cements se déroulent chaque jour vers, ou en provenance de la Presqu'île, dont la moitié à pied et 15 % en voiture.

Reste à gérer la question des « zones d'apaisement piéton » souhaitées. Leur mode n'est pas définitivement arrêté : zones de rencontre, aires piétonnes ou zones à trafic limité, cela sera soumis à la concertation. De même que le détail des premiers aménagements d'espaces publics dans neuf rues des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements, et qui vont démarrer dès 2023 (montée Saint-Sébastien, rue de la Martinière, place Gourju, etc.). Une première réunion publique est attendue début juillet. ■

**DAVID GOSSART**

**Deux scénarios.** À partir du 20 juin, deux scénarios seront donc soumis à la concertation. Le A, le plus timide, maintient peu ou prou les lignes fortes de bus où elles sont aujourd'hui, sauf au nord de la place Bellecour : le passage de la Voie lyonnaise numéro 12, entre Rhône et Saône incitera la circulation des bus à rester cantonnée dans deux « circuits » accolés aux quais. Le scénario B, qui emporte la préférence des élus écologistes, verrait la rue de la République côté nord débarrassée de ses bus « forts », sauf les lignes « soyeuses », les petites navettes de desserte légère. Les bus sont repoussés sur les quais, avec notamment, à prévoir en rive droite du Rhône, l'arrivée de la future ligne centre-ouest et, côté Saône, une circulation à double sens des bus sur le quai Saint-Antoine.

**Apaisement de la Presqu'île**

La moitié des habitants de la Métropole viennent dans la Presqu'île au moins une fois par mois. La circulation automobile est effrayante, il est nécessaire de trouver un équilibre entre les différents modes de déplacement.

**Sujet essentiel et complexe**

Une démarche d'apaisement doit donc être mise en œuvre en limitant le trafic pour éviter les conflits d'usage, à la fois sur la rive droite du Rhône, et à l'intérieur même de la presqu'île très fréquentée, essentiellement à pied, où un besoin de plantations est nécessaire pour éviter les îlots de chaleur. « Nous devons privilégier le piéton en premier lieu, puis les modes doux et les transports en commun, déclare Grégory Doucet maire de Lyon, un grand chantier emblématique s'annonce, pour améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers ». Et de préciser qu'un soin particulier sera apporté au végétal, et que cette logique d'apaisement pourra se faire différemment, soit en piétonisant certaines rues, soit en les mettant à trafic limité, dont les rues Grenette et de la République, ce qui permettra d'améliorer la sécurité et la tranquillité. Bien sûr les véhicules de livraisons et de logistique urbaine auront l'autorisation de pénétrer dans la zone.

Cet apaisement s'inscrit dans l'objectif de neutralité climatique à l'horizon 2030, ainsi que dans celle de la valorisation du patrimoine, et d'une croissance de l'activité commerciale. « L'attente dans ce domaine est forte, poursuit le maire, quarante mille piétons empruntent chaque jour la rue de la République ! ». Cependant, il est indispensable de garder une presqu'île habitée et commerciale.

## Centre commercial à ciel ouvert !

La presqu'île, lieu incontournable aux niveaux économique et commercial doit dans les années qui viennent, connaître de profonds réaménagements, dans le but de l'apaiser.

### **Vision partagée**

La métropole et la ville en sont au stade de la réflexion. Pour ce faire, elles s'entourent d'un certain nombre d'acteurs – investisseurs, commerçants, CCI, CMA, associations etc. – pour penser à la presqu'île de demain, guider les politiques publiques, et imaginer une trajectoire.

Les élus ont la volonté d'apaiser le territoire entre Rhône et Saône, des Terreaux à Perrache, afin que les conflits actuels entre habitants, commerçants, modes de transport, livraisons, ne soient plus.

Le centre-ville est spacieux, et peut encore accueillir nombre d'enseignes. Il peut être divisé en trois secteurs : le bas des pentes qui accueille de nombreux cafés et restaurants, le quartier international plus dédié au shopping et au vestimentaire, et sud Bellecour où la mixité des commerces est particulièrement intéressante.

« Contrairement à ce que l'on pense, le taux de vacance des locaux est particulièrement faible, indique Clément Chevallier directeur de *MyPresqu'île*, organisme manager du centre-ville, le turn-over est dans la fourchette basse : 10 à 12% par an soit environ cent cinquante commerces ».



### **Réancrage local**

Il y a tout de même un léger problème au niveau du parcours marchand, la presqu'île s'étirant sur deux kilomètres et demi, des Terreaux à Perrache. Elle est tout de même un lieu fédérateur, où chacun trouve sa place.

Cependant le coût de l'immobilier et les difficultés de circulation et de stationnement incitent des familles à rejoindre d'autres arrondissements ou communes, alors que la ville tient à garder une presqu'île vivante et habitée. Les commerces se rangent en trois catégories, d'abord les chaînes, qui souvent sont des magasins franchisés, puis les boutiques traditionnelles, et enfin le e-commerce qui a tendance à augmenter.



Il est nécessaire de reterritorialiser l'offre, car le consommateur se rapproche de plus en plus du local. Le nombre de restaurants augmente régulièrement pour constituer aujourd'hui un tiers de la demande. « Malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent, indique Gabriel Bourdon-Gomez du cabinet *Objectif Ville*, ils forment aujourd'hui le secteur le plus agressif ».

La mixité de l'offre, le stationnement - 80% des acheteurs qui sont ou viennent dans la presqu'île, n'utilisent pas de véhicule automobile – la sécurité et l'accessibilité sont quatre critères importants pour créer un environnement favorable au commerce.



automobile  
s'accommode  
tout à fait  
d'une

piétonisation ».

Dans cette rue où le trafic est permanent, les voitures l'empruntant pour rejoindre l'axe nord-sud, il est nécessaire d'agir pour le bien-être des enfants, d'autant que le changement de sens de la rue Duhamel a amplifié la circulation. « Cela a toujours été un problème pour nous, indique la directrice, la mairie devrait comprendre qu'automobiles et enfants ne font pas bon ménage ! »

Les parents comme les enseignants, demandent depuis des décennies, des aménagements. Ils sont prêts à discuter avec la ville de toutes solutions – permanentes ou seulement aux heures d'entrée et sortie des classes – permettant de trouver un compromis allant dans le sens d'une amélioration. Mais bien qu'ils ne cessent d'insister auprès de la municipalité, rien ne bouge !

### **Problème majeur !**

Mardi 7 et jeudi 9 juin, l'école primaire Condé a privatisé pendant deux heures, la rue devant l'établissement, pour inciter la municipalité, qui dit vouloir piétoniser devant toutes les écoles, à chercher une solution pour la rue de Condé.

#### **Cohabitation enfants-automobiles**

L'école maternelle et l'école élémentaire sont de part et d'autre de la rue. Les enfants doivent la traverser, et cela va s'accroître lorsque la cantine pour tous sera à l'école maternelle. « Nous souhaitons améliorer le quotidien des enfants, explique Raphaël Desfontaines parent délégué, cette opération permet de montrer que la circulation

## Eviter les pièges du web !

Sept écoles du quartier, Alix, Condé, Germaine Tillon, Chevreul-Sainte-Croix, Michelet, Lucie Aubrac et Lamartine – soit au total deux cent soixante-six élèves de CM2, ont reçu jeudi 16 juin, leur permis internet qui leur a été remis par la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement, et la police nationale.

### **Avoir les bons réflexes**

Internet et la prévention des risques que cet outil génère, fait partie intégrante du programme d'éducation civique, toutes les facettes de la toile sont abordées. « Les élèves de CM2 peuvent comprendre qu'il faut mettre des freins à l'utilisation d'internet, pour ne pas se faire dépasser ou embobiner, indique un instituteur d'Alix, il s'agit de les responsabiliser »



Ce permis vient clore un programme de prévention, pour un usage vigilant, sûr et responsable d'internet, à l'attention des enfants, parce qu'il n'y a aucune raison de subir sur internet ce que l'on ne ferait pas dans la rue, comme le harcèlement par exemple. « C'est notre devoir de les informer pour qu'ils prennent conscience des dangers d'internet » poursuit l'instituteur.

Les sensibiliser aux risques s'avère donc indispensable.

A la fin de l'année scolaire, les élèves sont évalués sur la compréhension qu'ils ont du phénomène, et si celle-ci est correcte, ce permis leur est remis. Il s'agit d'un outil de bon usage qui les aide à être plus vigilants et à ne pas faire n'importe quoi !

# Les rappels à l'ordre du maire, Pierre Oliver, portent leur fruit

Depuis mars, le maire LR du 2<sup>e</sup>, Pierre Oliver, a procédé à une douzaine de rappels à l'ordre. Une prérogative qui lui permet de rappeler aux jeunes délinquants leurs obligations légales et citoyennes. Excepté un individu, les autres en majorité des mineurs, n'ont pas récidivé après leur convocation.

La convocation de l'adolescent avec ses parents après réception d'un pli signé du maire et remis par un policier en mains propres, fait déjà son petit effet. Le jour J, les mineurs n'en mènent pas large et leurs parents et/ou représentants légaux, souvent désarçonnés, non plus.

En témoigne Pierre Oliver qui a entamé un cycle de rappels à l'ordre en mars dernier, suite aux nuisances, tapages et petits faits de délinquance qui se produisent place Camille Georges à Confluence depuis près de deux ans. « Ce n'est pas un tribunal », tempère le maire LR qui cherche avant tout le dialogue et rappelle « C'est le rôle d'un maire de faire en sorte que les nuisances cessent. »

Reste que la présence de l'édile, salle du conseil, de son adjoint à la sécurité, Jean Stéphane Chaillot, des responsables de la prévention et de la délinquance à la ville de Lyon



Les nuisances, les tapages et les petits faits de délinquance se produisent place Camille-Georges, à Confluence, depuis près de deux ans. Le maire LR du 2<sup>e</sup>, Pierre Oliver, ici devant la caméra de vidéosurveillance, passe tous les jours sur cette place, en fin de journée. Photo Progrès/N. MICHOLIN

et de la police municipale du 2<sup>e</sup>, des représentants de la police nationale, de l'établissement scolaire et du bailleur social a de quoi intimider.

**« C'est le dernier avertissement avant la sanction qui peut aller au rappel au bail »**

Depuis mars, une douzaine de rappels à l'ordre sur dix-neuf programmés ont été pratiqués à la suite d'incivilités qui se sont produits principalement dès 18 heures jusqu'à 22-23 heures. La plupart con-

cerne des mineurs de 15-17 ans qui habitent le quartier de Confluence. Les autres délinquants issus d'autres arrondissements ou de communes alentour, passent en dehors des mailles du filet.

« Ces jeunes sont convoqués après des contrôles de police ou des signalements de riverains. Ils fonctionnent en bande. On les retrouve aussi dans les parties communes des immeubles. L'entretien dure une trentaine de minutes. On fait le point sur la situation. On est là pour rappeler aux parents l'importance de veiller à la bonne éducation de

leur enfant, à ne pas le laisser traîner le soir » souligne Pierre Oliver « C'est le dernier avertissement avant la sanction qui peut aller au rappel au bail et à la suspension des aides régionales comme l'aide aux transports (N.D.L.R. : vote à l'assemblée plénière de la Région au printemps 2022) en cas de comportement incivique. On a réfléchi à travailler sur d'autres directions. Ainsi, des parents nous ont demandé de les aider à trouver une pension pour leur fils. Nous avons proposé à un majeur un travail de cuisinier chez un restaurateur » relate l'édile qui se fait un devoir de passer tous les jours place Camille Georges en fin de journée.

L'édile note moins de squats place Camille-Georges et aux alentours depuis cette douzaine de rappels à l'ordre, qu'il y a trois mois. « Pour l'ultra majorité des jeunes que j'ai rencontrés, nous n'avons pas eu de récidive à l'exception d'un individu » se félicite le maire qui craint cet été le retour des tapages et des rodéos. Fidèle à ses convictions, Pierre Oliver souhaiterait mailler toute la ville : « On vient d'apprendre que les Verts lancent seulement l'étude sur la vidéo verbalisation. Toutes les actions inciviques en dehors du champ de la caméra place Camille Georges nous échappent.

Nadine MICHOLIN



**Un programme très spécial cette année, avec plusieurs anniversaires, et un parcours musical qui fait le lien entre Lyon et Villeurbanne !**

Une édition 2022 assez exceptionnelle puisqu'on fête les 40 ans de la Fête de la musique, ainsi que les 150 ans du Conservatoire à Rayonnement Régional. A année exceptionnelle, dispositif exceptionnel ! Classique, pop, rock, musiques latines et du monde... Lyon va résonner de tous les styles de la presque île jusqu'à Villeurbanne : rendez-vous place des Terreaux, Place Pradel et tout au long des cours Roosevelt et Vitton. L'Auditorium participe lui aussi à la Fête de la Musique en proposant **un concert avec l'Orchestre national de Lyon** sur la place Charles-de-Gaulle.

► **Mettez-vous au diapason de l'été avec la Fête de la musique !!!**

#### **40 bougies**

Lancée en 1982 par le ministère de la Culture dans l'objectif de faire descendre dans la rue les cinq millions de Français qui jouaient d'un instrument de musique, la Fête de la Musique est aujourd'hui célébrée le 21 juin, principalement le soir et la nuit jusqu'au lendemain matin. Une fête annuelle qui célèbre cette année ses 40 ans et qui est devenue l'événement culturel le plus fréquenté de l'année. Tous les ans, la manifestation rassemble plusieurs millions de spectateurs dans les rues, les bars, restaurants et salles de concert de toutes les villes de France

#### **150 ans, ça se fête !**

Le Conservatoire de Lyon est né en 1872. Aujourd'hui classé Conservatoire à rayonnement régional, le Conservatoire de Lyon dispense un enseignement vocal, instrumental, chorégraphique et théâtral à 2600 élèves. Il propose plus de 40 disciplines artistiques. S'appuyant sur une équipe pédagogique de 200 enseignants, le Conservatoire se propose de donner à chacun les moyens artistiques et techniques de réaliser au mieux son projet personnel, qu'il s'agisse d'une pratique amateur de qualité ou de se préparer à une orientation professionnelle. 15 000 enfants des écoles de Lyon bénéficient chaque année d'une initiation artistique proposée par les intervenants du Conservatoire !

**Concert et bal Lindy Hop - Place des Terreaux de 19h à 22h30**

#### **LES SCENES**

##### **PLACE DES TERREAUX**

19h / 22h30 : Le Conservatoire de Lyon fête la musique... et souffle ses 150 bougies !

##### **PLACE LOUIS PRADEL**

9h / 23h00 : Fiesta de la Musica – De España a Colombia ! / Baila Conmigo

##### **PLACE LYAUTEY**

7h / 00h : Orchestre Symphonique de Lyon et Ecoles de musique de Saint Rambert, de la MJC du Vieux Lyon, du 7e arrondissement, de la MJC Monplaisir, le Labo du Conservatoire Régional

##### **PLACE KLEBER**

18h / 00h : Découvertes Rock - Chanson Française / Orage Production

##### **SQUARE DE LA LEGION D'HONNEUR**

18h / 00h : Musikenfaite du FIDAR / FIDAR TEÍGUIRA

#### **LES ESPACES MUSICAUX ET DE DEAMBULATION**

**Une trentaine de groupes locaux joueront entre 18h et 00h sur le boulevard dans les 10 espaces qui leur seront dédiés.**

Ils inviteront à danser au rythme de toutes les musiques : des sons pop rocks, soul, jazz, hip hop alterneront avec des concerts de variété, différentes chorales classiques et contemporaines ainsi que des musiques du monde.

**Trois batucadas**, Dobra Da Poum, Brazucada et les Mauvaises Graines, déambuleront à tour de rôle au cours de la soirée.

## Ces « toilettes sauvages » qui provoquent un tollé sur les réseaux sociaux



Les « toilettes sauvages » du passage Ménéstrier (Lyon 1<sup>er</sup>) ont été démontées par deux individus, ce lundi 13 juin, aux alentours de midi. Photo Progrès/Michel NIELLY

**Un tweet, qui a récolté des centaines d'interaction ce dimanche 12 juin, faisait état de l'installation de « toilettes sauvages », passage Ménéstrier (Lyon 1<sup>er</sup>). Évidemment, la mairie écologiste est pointée du doigt. Mais ce n'était pas elle la responsable...**

Passants, résidents et internautes s'étonnaient depuis quelques jours de l'installation de toilettes sauvages en bois, d'un très mauvais goût, passage Ménéstrier. Un tweet, envoyé dimanche 12 juin, accompagné d'une photo de cet équipement, avait recueilli des dizaines de messages, pour la plupart négatifs, sur le réseau social. « C'est quoi cette horreur ? J'avais envie de visiter Lyon depuis longtemps, mais là, bof », écrivait l'un d'eux. « Comment pourrir un joyau de l'architecture du XVII<sup>e</sup> à proximité des établissements scolaires », s'emportait un autre.

Pour rappel, le passage Ménéstrier, entièrement piétonnisé, est

inclus dans le groupe de bâtiments du lycée Ampère, qui se trouve en plein cœur du 1<sup>er</sup> arrondissement.

**Non, ce n'est pas une installation de la Ville**

Alors que plusieurs internautes incriminaient directement Grégory Doucet, maire de Lyon, la Ville précise que ces toilettes sauvages n'ont pas été mises en place par la majorité écologiste. Alors qui a bien pu installer cet équipement de fortune sur la voie publique ? Ce lundi 13 juin aux alentours de midi, deux individus qui descendaient tout juste d'une camionnette sont venus démonter ces toilettes, sans accepter de répondre à nos sollicitations.

Ce n'est pas la première fois que ce type d'équipement installé sur la voie publique crée la polémique à Lyon. Il y a quelques semaines, une dizaine d'urinoirs, jugés « trop exposés » par les habitants, étaient placés par la Ville de Lyon sur les trottoirs du quartier de la Guillotière (Lyon 7<sup>e</sup>).

S. Mo

LYON

## Le road-trip un peu dingue d'une quarantaine de vélos solaires

Après une grande édition 2021 autour de l'Europe, l'édition 2022 de Sun Trip va amener la quarantaine d'aventuriers en vélos solaires jusqu'au bout des Alpes en Slovénie, avec une boucle de 2 500 km à effectuer en sept grandes étapes.

Cette année encore, Lyon a été choisie pour accueillir le prologue de la course. Quant au départ officiel, il aura lieu à Gre-

noble, « Capitale verte européenne 2022 ».

Depuis 2013, le Sun Trip démontre qu'il est possible de voyager autrement. Les « suntrippers » se retrouvent autour de deux objectifs communs : boucler leur tour en vélo solaire et être les ambassadeurs des mobilités durables et alternatives partout où ils roulent : vélos trek couchés, vélos adaptés aux personnes à mobilité réduite (Be-

nur), vélos sans chaîne...

Comme l'an dernier, Lyon sera également ville officielle d'arrivée. Les participants sont attendus le 9 juillet sur la place des Terreaux.

**Sept suntrippers au départ du prologue de Lyon vont rejoindre Grenoble au départ, Lyon accueillant le prologue et l'arrivée le 9 juillet.** Photo Progrès/Eric BAULE

